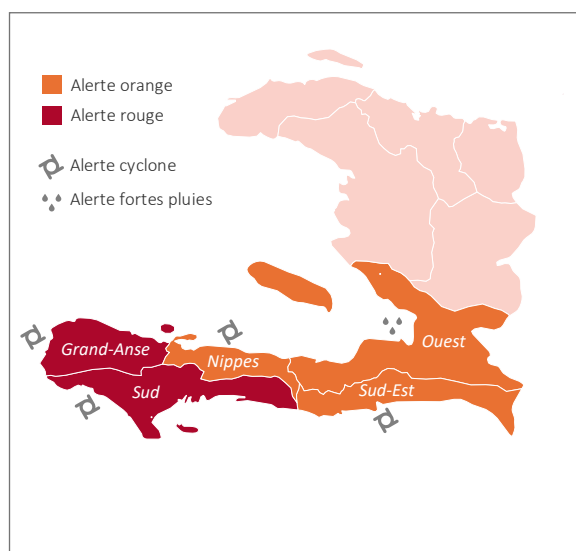


Haïti: Tempête Tropicale Melissa | Grand-Sud

Rapport de situation au 26 octobre 2025

La **treizième tempête tropicale de la saison, baptisée Melissa**, évolue actuellement dans la mer des Caraïbes et devrait s'intensifier rapidement pour atteindre le stade d'ouragan majeur d'ici dimanche présentant de graves risques d'inondations. Les autorités haïtiennes ont placé les départements du **Sud** et de la **Grand'Anse** en **alerte cyclonique rouge**, tandis que les Nippes, le Sud-Est et l'Ouest restent en vigilance orange. Les **départements du Grand Sud d'Haïti, majoritairement ruraux et dont la population dépend principalement de l'agriculture, sont déjà affectés** par des pluies persistantes, des vents violents et des conditions maritimes dégradées ayant provoqué des dégâts aux cultures et à l'environnement, perturbé les axes de communication et font courir un risque croissant d'insécurité alimentaire. Le tableau ci-dessous présente les **premiers constats issus des observations de terrain** ainsi que les informations recueillies auprès d'informateurs clés pour la période du 21 au 25 octobre 2025.

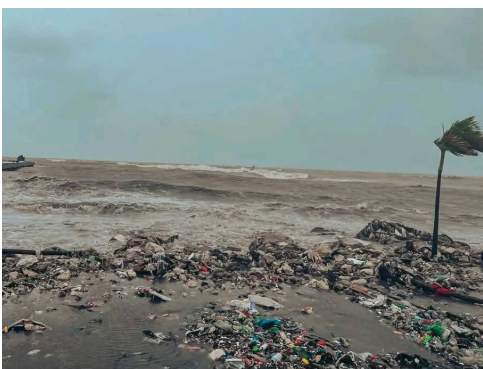


Visualisation des départements actuellement en alerte rouge et orange selon la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) au 26 octobre 2025.

Département	Phénomènes observés	Impacts agricoles
Nippes	Pluies intermittentes modérées, glissements de terrain localisés (Anse à Veau, localité de Fleury, principalement à Morne Pio). Rivières en crue. Conditions maritimes agitées à Miragoâne.	- Récoltes de haricots de la campagne d'été des montagnes humides (Plaisance et Baradères) compromises (germination prématurée, pourriture). - Risque d'inondation des zones de production. - Aucune perte de bétail n'a été rapportée à ce stade.
Sud	Pluies intermittentes modérées et vents. Rivières en crue. Conditions maritimes globalement calmes, mer agitée à Aquin, Cavaillon et aux Côteaux.	- Récolte de haricots de la campagne d'été des montagnes humides (Camp-Perrin, Maniche, les Anglais) compromises (germination prématurée, pourriture). - Avocatiers déracinés. - Retards dans les activités liées à la campagne d'hiver. - Aucune perte de bétail n'a été rapportée à ce stade. - Routes inondées, accès aux champs limité.
Sud-Est	Pluies faibles à modérées persistantes et vents. Mer agité.	15 ha de maïs détruits confirmés (Mapou, Bell'Anse). - Pertes production pois congo et haricots en floraison. - Avocatiers déracinés dans les zones montagneuses (Corail Lamothe). - Infrastructures de pêche endommagées à Jacmel. - Pertes en bétail signalé (en cours d'évaluation).
Grand'Anse	Pluies faibles à modérées, fortes à Beaumont. Vents soutenus. Mer agité à Irois, Anse d'Hainault et Dame Marie	- Pas de pertes agricoles majeures signalées à ce stade - Inondations localisées à Anse d'Hainault



Bananeraie du département du Sud (Haïti) endommagée par les vents violents associés au passage de la tempête Melissa.



Littoral du département du Sud (Haïti) inondé et jonché de débris à la suite du passage de la tempête Melissa. Les activités de pêche sont suspendues.

Dans l'ensemble des zones à risque, **les conditions météorologiques actuelles compromettent déjà les activités agricoles de la campagne estivale en cours, perturbent la préparation de la prochaine campagne d'hiver** et menacent les revenus et la sécurité alimentaire des ménages ruraux. Les activités maritimes, y compris **la pêche sur le littoral sud, sont toutes suspendues** en raison des conditions maritimes dangereuses.

Selon l'analyse du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire (IPC) publiée en octobre 2025, les quatre départements du Grand Sud menacés par la tempête étaient déjà en situation de crise d'insécurité alimentaire (Phase 3), **avec des poches à risque de basculement vers l'urgence (Phase 4)**. Déjà plus d'1,4 million de personnes sont en phase 3 de l'IPC dans les départements exposés, dont **plus de 350 000 en situation d'urgence (Phase 4)**. Les perturbations des routes et des marchés pourraient entraîner rapidement une hausse des prix des denrées de base, limiter les mouvements des populations et l'accès des agriculteurs aux champs. Les zones touchées sont majoritairement habitées par des ménages dépendant de l'agriculture. La tempête représente ainsi un risque élevé **d'effondrement de leur moyens de subsistance** si aucune intervention rapide visant à relancer les activités de production n'est déployée.

Les premières analyses préliminaires et l'évolution de la tempête démontrent déjà la **nécessité de mettre en place une réponse d'urgence visant à protéger et à restaurer les moyens de subsistance** et de production fortement compromis. Cette réponse s'articulera autour de deux axes :

- **Réhabilitation des infrastructures rurales critiques**, notamment le dégagement des pistes agricoles et la réparation des infrastructures détruites ou endommagées (en cours d'évaluation) ;
- **Distribution d'intrants agricoles et bons d'achat pour semences et équipements de pêche**, afin de préparer la relance immédiate de la production après le passage de la tempête ;

A ce stade, la **FAO, avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)**, évalue ses stocks de contingence disponibles dans le Grand Sud et la possibilité de réorienter des activités en cours afin de répondre à l'urgence. **La FAO a déjà prepositionné 1 000 kits de production alimentaire d'urgence à Port-au-Prince, dont la mobilisation vers le Grand Sud est en cours d'évaluation.**

La FAO, avec le MARNDR, continue à suivre l'évolution de l'impact sur le secteur de l'agriculture, de pêche, de l'élevage et de l'environnement. Des analyses approfondies sont en cours grâce aux équipes de terrain afin de quantifier l'ampleur des dommages subis par le secteur agricole. Une évaluation approfondie sur le terrain, incluant la collecte de données chiffrées et la vérification auprès des ménages agricoles, demeure indispensable pour orienter les interventions.

Sources :

- Direction Générale de la Protection Civile d'Haïti (DGPC), octobre 2025.
- Cadre intégré de Classification de la sécurité alimentaire (IPC), octobre 2025.
- Estimations Désagrégées de la Population Haïtienne en 2024, Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.
- Informations issues d'échanges directs avec des informateurs clés sur le terrain et des représentants des communautés locales.

Représentation de la FAO en Haïti
FAO-HT@fao.org

Organisation des Nations Unies pour
 l'alimentation et l'agriculture | © FAO, 2025

